

Conditions générales d'utilisation

1. Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisations ("CGU") ont pour objet de définir les modalités de mise à disposition des services de Coworking proposés par Coworking Neuchâtel, ci-après nommé « les Services » et les conditions d'utilisation des Services par l'Utilisateur.

Tout accès et/ou utilisation des services proposés par Coworking Neuchâtel suppose l'acceptation et le respect de l'ensemble des termes des présentes CGU et leur acceptation inconditionnelle. Elles constituent donc un contrat entre les Services et l'Utilisateur. Dans le cas où l'Utilisateur ne souhaite pas accepter tout ou partie des présentes CGU, il lui est demandé de renoncer à tout usage des Services.

2. Description du service

- a. Coworking Neuchâtel met à disposition des Utilisateurs en règle de cotisation l'accès à un espace de travail ouvert dit espace de Coworking, ainsi que:
 - i. L'accès à la connexion Internet sans fil (WiFi) haut débit et
 - ii. L'accès à la salle de réunion.
 - iii. L'accès à l'espace sur base de la durée définie par la formule d'abonnement choisie. Les horaires d'utilisation de la salle et la fréquence sont définis par la cotisation payée trimestriellement par l'Utilisateur.
 - iv. Café et thé à volonté
 - v. Admission gratuite à certains événements liés aux membres qui se tiennent dans l'espace
- 3. L'inscription comme Membre de l'espace Coworking Neuchâtel engage chaque Membre pour une durée minimale de trois mois. L'abonnement se renouvelle tacitement selon la modalité choisie (3 mois, 6 mois, 12 mois ou plus), sauf résiliation écrite au moins 30 jours avant la fin du contrat en cours.
- 4. Les factures sont envoyées électroniquement chaque trois mois sur l'adresse email référencée par l'Utilisateur lors de son inscription. Chaque facture est payable dans les 10 jours.
- 5. L'utilisation du service Wi-Fi Coworking Neuchâtel permettant l'accès à Internet est gratuite et illimitée pendant les heures d'ouverture de Coworking Neuchâtel. L'utilisation est strictement réservée à la clientèle de Coworking Neuchâtel et aux visiteurs.



- 6. Le matériel suivant peut être utilisé, pour autant qu'il soit restitué propre, rangé et en bon état : verres, tasses, services, frigo, micro-ondes, chaine hifi, imprimante, machine à café, et mobilier. Le matériel et le mobilier doivent rester dans le local, sauf demande et autorisation écrite de la part de Coworking Neuchâtel. Les classeurs et documents sont confidentiels.
- 7. L'accès à la clé et la remise de la clé se fait en arrivant et en partant du local. Elle peut être utilisée pour accéder à la salle selon le type de séances et les horaires définis à l'article 2.
- 8. L'Utilisateur reconnaît être dans un lieu ouvert au public. Il s'engage à utiliser tant son matériel informatique, (portable, assistant personnel) et ce service, d'une manière conforme à la loi et à la net étiquette en s'interdisant notamment tout comportement et tout usage contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs.
 - a. En particulier il ne devra pas utiliser son matériel ou ce service à des fins illégales, illicites, interdites, c'est-à-dire, sans que cette liste ait un caractère exhaustif: Il s'engage à respecter la loi et s'interdit d'accéder, de mettre en ligne ou d'afficher des contenus et informations, provenant ou non d'une mise en ligne sur le réseau Internet mais considérés comme illégaux par les textes ou les tribunaux tels, les informations, messages, textes, images ou vidéos ayant un caractère violent, d'incitation à la violence ou à la haine, dégradant pour la personne humaine, pornographique ou pédophile et/ou ayant un caractère provocant et portant atteinte à l'intégrité ou à la sensibilité des utilisateurs du réseau et/ou des consommateurs et usagers de Coworking Neuchâtel.
 - b. L'Utilisateur s'engage à respecter la vie privée de toute personne utilisatrice et le secret des correspondances. L'Utilisateur s'interdit d'intercepter tout message et communication adressé à un tiers au sein de l'espace émis par la voie des télécommunications, sans le consentement de ce/cette dernière.
 - c. L'Utilisateur s'engage à respecter la législation sur les données personnelles et les traitements automatisés d'informations nominatives ainsi que la législation et les textes relatifs aux droits d'auteur, marques, brevets, à la propriété intellectuelle et industrielle. Il s'interdit toute reproduction ou usage en infraction de ces législations, qu'il s'agisse de créations multimédia, de logiciels, de textes, d'articles de presse, de photos, de sons, d'images de toute nature, de marques, de brevets, de dessins et modèles, étant précisé que toute mention relative à l'existence de droits sur ces éléments et/ou données et/ou fichiers ne peuvent faire l'objet d'une suppression et que toute reproduction d'une œuvre ou de l'un de ces éléments et/ou fichiers et/ou données sans consentement du titulaire des droits constitue une contrefaçon.



- 9. L'utilisateur reconnait avoir reçu toute information nécessaire aux spécifications et modalités d'utilisation du service Wi-Fi Coworking Neuchâtel.
- 10. Coworking Neuchâtel ne peut être en aucun cas tenu de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service Wi-Fi par l'utilisateur, ce dernier étant sous la responsabilité des utilisateurs dans le respect de la présente Charte. L'utilisateur reconnaît que Coworking Neuchâtel ne peut être responsable des contenus ou services auquel il accède et ne garantit ni l'accessibilité aux contenus et services ni la rapidité d'utilisation, l'accès au service Wi-Fi pouvant être suspendu à tout moment sans préavis.
- 11. Il appartient à l'utilisateur de vérifier qu'il dispose des équipements matériels, logiciels, navigateurs lui permettant d'utiliser les services de Coworking Neuchâtel. Coworking Neuchâtel n'est en aucun cas responsable des équipements choisis sous la responsabilité de l'utilisateur, lequel reste seul responsable de leur sécurité et de leur protection.
- 12. Afin de profiter pleinement du service Wi- Fi, Coworking Neuchâtel conseille à tous ses clients utilisateurs de veiller à leurs matériels informatiques en s'assurant que les ordinateurs portables et assistants personnels ne soient pas laissés sans surveillance, en faisant attention aux consommations qui pourraient endommager leurs matériels et en s'assurant de posséder un antivirus à jour.
- 13. Les Membres s'engagent à ne pas incommoder les autres Membres de Coworking Neuchâtel avec des publicités, messages promotionnels ou tout autre forme de sollicitation ou démarchage non sollicité.
- 14. Les Membres s'engagent à respecter les codes de la vie et de la courtoisie en société dans le cadre de leurs rapports avec les autres Membres de l'espace Coworking Neuchâtel.
- 15. Coworking Neuchâtel se réserve le droit de refuser l'accès aux Services, de façon unilatérale et sans notification préalable, à tout Utilisateur qui ne respecterait pas les présentes CGU. Coworking Neuchâtel met en œuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition afin d'assurer des Services de qualité.
- 16. Vous déclarez avoir lu l'intégralité de la présente Charte, vous engagez à vous y conformer et reconnaissez que votre matériel, son contenu et l'utilisation du service Wi-Fi de Coworking Neuchâtel sont de votre entière responsabilité.